



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité, que lors de la séance devant être tenue à **20 heures le 12 mai 2025**, au lieu ordinaire des délibérations, le conseil de la susdite Municipalité doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME N°2025-029

NATURE ET EFFET

Demande de dérogation mineure au paragraphe C) du premier alinéa de l'article 4.7.5 du Règlement de zonage n° 390-57 de l'ancienne Municipalité du Village de Saint-Félix-de-Valois, destinée à :

- Régulariser l'implantation du bâtiment principal (maison unifamiliale isolée) à 1,35 m de la ligne latérale au lieu de 1,5 m.

RAISON ALLÉGUÉE

La maison est déjà construite et il semble y avoir eu une erreur d'implantation de l'entrepreneur lors de la construction. Le requérant souhaite régulariser cette situation dérogatoire afin de procéder à la vente de l'immeuble.

IDENTIFICATION DU SITE VISÉ

Sur le lot 6 436 526 du cadastre du Québec, situé au 2320, place des Jardins, à l'intérieur des limites de la zone H-148.

LORS DE CETTE SÉANCE, TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.

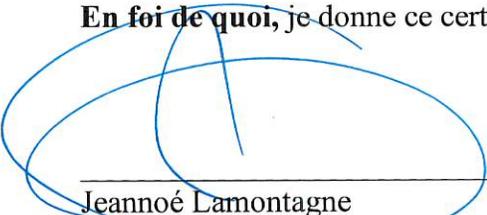
DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce 25^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.


Jeannoé Lamontagne
Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette Municipalité et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 10 h et 14 h, ce 25^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.


Jeannoé Lamontagne
Directeur général / greffier-trésorier